Le Grain de Sel du vendredi

ASSOCIATION PP
LES P.P.- PROVINCE PARIS POUR LE GALOP FRANÇAIS

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris
Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr

Vendredi 31 mars 2023 - N°431

Propriétaires : Prenez la parole !

Une consultation en ligne des P.P.

par Hubert Tassin - Président des P.P

Le sujet n'est pas nouveau et je l'ai maintes fois exprimé dans les *Grain de Sel* comme dans les instances du Galop : la plupart des propriétaires -et beaucoup d'éleveurs – vivent leur passion des courses comme un loisir et une spéculation, pas comme une activité professionnelle, un métier. C'est donc par ce prisme qu'il faut en permanence peser chaque décision afin de s'assurer qu'elle ne nuira pas au plaisir que recherche le propriétaire dans l'exercice de sa passion.

Bien sûr, chaque écosystème, chaque activité économique, chaque organe de compétitions a ses règles qui doivent être respectées. Ce qui entraîne autant de contraintes nécessaires à l'organisation juste et transparente de notre Institution, des courses et de nos circuits économiques. Mais il faut trouver le juste équilibre pour que les tracasseries qui viennent alors s'imposer aux acteurs des courses soient maîtrisées, présentées avec respect, et que l'autorité qui fait naturellement partie des missions de France Galop s'exerce avec intelligence.

Dès lors que les tracasseries –dans le jargon des agences de communication on parle volontiers « d'irritants » - l'emportent sur le plaisir, le loisir n'en est plus un. Les renoncements se multiplient forcément.

La raison d'être associative de France Galop

Je n'aime pas l'idée que le propriétaire soit considéré comme un client de France Galop parce qu'il est beaucoup plus que cela : France Galop c'est nous, c'est la somme des propriétaires, des éleveurs, des entraîneurs, des jockeys et de bénévoles qui font fonctionner le système. Mais s'il faut retenir un seul élément de la comparaison avec le client – être avec le parieur un des deux financiers du système- c'est que celui-ci doit être à chaque moment considéré comme le personnage clé.

Telle n'est certainement pas la perception de la plupart des propriétaires. Ils se sentent trop souvent des assujettis à France Galop, voyant la société-mère comme une administration rigide, éloignée de leurs préoccupations, chargée de multiplier règlements et contraintes. Loin de moi l'idée de contester que France Galop soit un régulateur avec les missions réglementaires que cela implique, y compris avec celle de sanctionner en respect du Code accepté par tous. Les Commissaires qui les remplissent agissent dans un strict respect de règles précises et contrôlées par nos tutelles représentant les ministres desquels France Galop tient sa délégation de pouvoirs.

Le Grain de Sel du vendredi
ASSOCIATION PP
LES P.P.- PROVINCE PARIS POUR LE GALOP FRANÇAIS

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris
Tél. 01 46 21 80 82 · Fax 01 46 21 80 85 · associationpp@yahoo.fr · www.lespp.fr

Lors des réunions organisées par l'Association PP, le sujet revient régulièrement, preuve qu'il est pesant pour nombre de propriétaires ou de candidats propriétaires, ce qui est au moins aussi grave. Sont évoquées pêle-mêle les contraintes administratives, les relations avec les services de France Galop, la lourdeur des procédures, la difficulté d'identifier des interlocuteurs.

France Galop ne méconnaît pas ces sujets. Delphine Violette, directrice chargée des actions de communication et de marketing avait organisé sur ce thème, il y a un an, une réunion à laquelle nous étions venus avec des jeunes propriétaires capables d'avoir un œil neuf mais exigeant sur le fonctionnement de France Galop. Mais les choses ont-elles réellement évoluées depuis ? Nos propositions ont-elles été prises en compte ? Tel n'est pas le sentiment général qui nous remonte de nos rencontres sur le terrain.

Une nécessaire consultation

Améliorer les conditions d'exercice de notre passion concerne tout le monde. Chacun a un avis, une expérience, un dysfonctionnement à raconter, une proposition à faire. A l'initiative du vice-président des PP en charge des propriétaires, Adrien Montoille, nous avons organisé un séminaire de réflexion en novembre dernier avant une réunion de courses à Auteuil. La matinée fut trop courte pour que chacun puisse s'exprimer pleinement tant les points évoqués et les propositions concrètes formulées étaient nombreux.

Aussi, il nous a semblé nécessaire d'élargir la consultation et de l'ouvrir à l'ensemble des acteurs des courses. Si les propriétaires sont à l'évidence les premiers concernés, les autres acteurs des courses ont aussi un avis pertinent, une expérience à mettre au service de cette démarche d'intérêt général.

Adrien Montoille a donc poursuivi son travail et propose aujourd'hui une consultation qui s'adresse – via internet– à l'ensemble des acteurs des courses. Il suffit de cliquer sur le lien ci- dessous pour y participer et répondre à des questions simples mais, aussi, à des questions ouvertes qui permettent de sortir du cadre pré-établi du questionnaire.

Et ensuite ?

De cette consultation nous en tirerons des propositions concrètes qui seront transmises aux présidents et aux administrateurs de France Galop. Ces propositions seront argumentées et portées par les élus PP dans les instances avec l'espoir qu'elles ne restent pas lettre morte.

En fin d'année aura lieu un débat électoral qui ne doit pas seulement avoir pour objectif de changer les hommes mais aussi de promouvoir des idées nouvelles, un fonctionnement vraiment différent de l'Institution du Galop. Puissent nos propositions inspirer alors le débat d'abord puis l'action de ceux qui auront la charge de l'avenir de notre passion.

Pour participer à la consultation, cliquez → ICI

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@pp.fr